



Inter-collectif du 22septembreSud

C/o Mme Françoise Lienhard
52, rue de la Vaunage
30114 Boissières

22septembresud@free.fr

<http://22septembresud.org/>

M. Jean-Philippe d'Issernio
Secrétaire Général de la Préfecture du Gard
Hôtel de la Préfecture
10, avenue Feuchères
30045 Nîmes CEDEX 9

Objet : Réhabilitation du site du puits Vaunage-1 à Saint-Dionisy 30980.

N. Réf : Lettre à la DREAL LR du 30 août 2012

V. Réf : /

Pièces-jointes : Lettre de référence.

Monsieur le Secrétaire général,

Le 5 décembre 2012 s'est tenu à notre demande et sous votre présidence en Préfecture du Gard, un point de situation sur les PERH et puits d'hydrocarbures fuyards gardois. A cette occasion nous vous avons signalé la dangerosité que constituaient, pour les enfants en particulier mais aussi pour les animaux, les bassins aménagés sur le site en objet par TEPF¹. En effet après la mise en sécurité du puits, cette filiale du Groupe Total et le sous-traitant principal, la SMP², avaient laissé le site pratiquement tel quel à leur départ le 12 mars 2011.

Grâce à votre diligence, les agents de la DREAL-LR/RNT/USS³ sont intervenus auprès de l'opérateur, et la sécurisation de cette plate-forme a maintenant progressé comme nous avons pu le constater lors d'une visite le 4 avril 2013 détaillée ci-après.

Par contre, le site n'a pas été réhabilité et rendu à son usage initial, l'agriculture comme l'a récemment fortement demandé M. le Maire que nous avons encore rencontré dernièrement et dont nous appuyons la démarche.

Située sur le périmètre du PERH de Montélimar-2010 cette plate-forme semble revêtir une importance certaine pour les titulaires de ce titre minier dont l'abrogation en 2011⁴ fait l'objet d'un recours. Cette procédure est actuellement implicitement suspendue à la QPC⁵ introduite le 4 janvier dernier dans les deux dossiers afférents des PERH de Nant et Villeneuve-de-Berg qui impactent aussi potentiellement nombre de communes gardoises.

Par ailleurs, afin de nous permettre de pleinement apprécier ce dossier et dans le souci de transparence qui nous anime, nous souhaitons, recevoir copies des correspondances échangées et notamment :

- La déclaration de TEPF (datant de 2010, selon nos informations) exprimant son intérêt à « mettre en sécurité » ce puits fuyard. En effet le 5 décembre 2012, M. Philippe Choquet de la DREAL, a déclaré que Total était intervenu à sa demande et à ses frais.

- Le compte-rendu de fin de chantier 2011.

- Les courriers mentionnant les engagements de TEPF à l'issue du chantier.

Mais aussi tout autre élément de correspondance entre TEPF ainsi que ses sous-traitants et la DREAL-LR représentant la Préfecture du Gard.

Nous vous remercions Monsieur D'Issernio d'avoir répondu à nos légitimes inquiétudes, concernant la sécurisation du puits Vaunage1 et nous vous saurons gré de bien vouloir nous tenir informés de toute nouvelle avancée sur ce dossier.

Veillez recevoir, Monsieur le Secrétaire général, nos très respectueuses salutations.

Pour l'IC 22septembreSud

Françoise Lienhard
Garrigues Vaunage
Boissières

Jacqueline Bizet
Gardonnenque Petite Camargue
Vauvert

Alain Perchoc
Basta ! Gaz
Alès

Copie à :

- M. Michel Gabach, Maire de Saint-Dionisy 30980

L'inter-collectif du 22septembreSud fédère initialement les collectifs citoyens, organisateurs de la journée d'information du 22 septembre 2012 à St-Christol-lez-Alès (Gard-30)*, opposés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures « non conventionnels » et appelant sans délai à la mise en œuvre d'une véritable transition énergétique maîtrisée.

<http://22septembresud.org/>

* dans le cadre de la journée mondiale annuelle contre la fracturation hydraulique <http://www.globalfrackdown.org/>

Situation au 30 août 2012



Situation au 4 avril 2013



Le grillage flexible, d'une hauteur de 1 m environ, facilement franchissable par des enfants...

...a été remplacé par une clôture de chantier stabilisée.



Les rigoles d'écoulement, profondes d'une quinzaine de centimètres, rongées par les boues de forages...



...sont maintenant comblées par du sable.



Le puisard plein de liquide indéterminé, dont la grille pouvait être soulevée par un enfant...



...a été comblé avec du sable.



Le câble de la sonde, encore visible en août dernier...



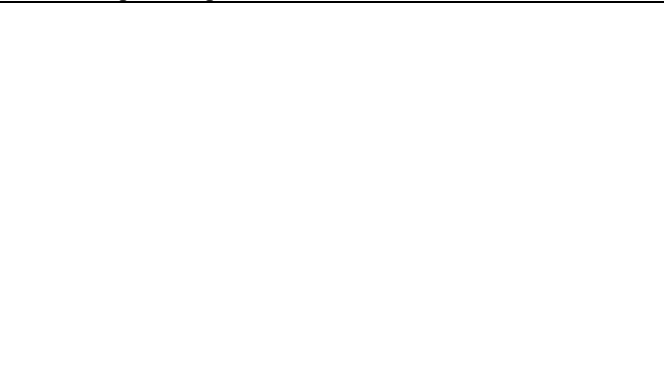
...a maintenant disparu.



La tête de puits imparfaitement bouchée avec du sable...



...n'est toujours pas cimentée.



Aucun panneau ne signale l'interdiction d'entrée au site, qui demeure aisée.

¹ Total exploration et production France

² Société de maintenance pétrolière

³ Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement Languedoc-Roussillon/Risques naturels et technologiques/Unité sous-sols

⁴ <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000024663103>

Arrêté du 12 octobre 2011 portant publication de la liste des permis exclusifs de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux abrogés en application de la loi n° 2011-835 du 13 juillet 2011

(...) « Permis de Montélimar », accordé aux sociétés Total E&P France et Devon Energie Montélimar SAS par arrêté du 1er mars 2010(...)

⁵ <http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/communiqués/le-tribunal-administratif-transmet-une-qpc-au-conseil-d-etat-dans-les-dossiers.html>